

Description du produit

ORALITE® GP 097 est un ruban réfléchissant léger et souple à base de microsphères de billes de verre, appliqué à chaud, conçu pour les vêtements de pompiers et les vêtements de travail ignifugés, doté d'une résistance à l'arc électrique et à la chaleur, et approprié pour le lavage industriel. ORALITE® GP 097 excède les exigences photométriques minimales des normes EN ISO 20471:2013, ANSI ANSI/ISEA 107-2010 (niveau 2) et AS/NZS 1906.4:2010 classe R.

Élaboration du produit

ORALITE® GP 097 est composé de lentilles rétro réfléchissantes grand angle exposées, collées à un adhésif polyuréthane thermorésistant ignifugé. L'adhésif est protégé par un film en plastique.

Homologations du produit

EN ISO 20471:2013 Performance
distinctes
EN 469:2005
ISO 14116:2008

Couleur

ORALITE® GP 097 est disponible en argent (aspect de jour) assorti d'un blanc réfléchi.

Rétroreflectivité

ORALITE® GP 097 est conforme aux exigences minimales de réflectivité des normes EN ISO 20471:2013 performance distincte, ANSI ANSI/ISEA 107-2010 et AS/NZS 1906:2010 classe R, lorsqu'il est testé conformément aux procédures pertinentes. Les coefficients types de réflexion sont exposés dans le tableau 1.

Résistance aux flammes

ORALITE® GP 097 satisfait les exigences de la clause 6.1 de la norme EN 469:2005 et de l'indice 3 de la clause 6.1 de la norme EN ISO 14116:2008 lorsqu'il est testé conformément à la méthode A de la norme ISO 15025 à l'état neuf, ainsi qu'après 50 cycles de lavage selon la méthode 6N de la norme ISO 6330:2012 (60°C) et 50 cycles de lavage selon la méthode 8 de la norme ISO 15797:2002 (75°C) ; séchage en machine et en tunnel.

Résistance à la chaleur

ORALITE® GP 097 dépasse les exigences photométriques de la norme EN ISO 20471:2013 après une exposition à la chaleur convective à 180°C pendant 5 minutes à l'état neuf (EN 469:2005 annexe B.3.1) et dépasse également les exigences photométriques après 50 cycles de lavage selon la méthode 6N (60°C) de la norme ISO 6330:2012 et 50 cycles de lavage selon la méthode 8 (75°C) de la norme ISO 15797:2002, séchage en tambour et en tunnel pour une exposition à la chaleur convective à 180°C pendant 5 minutes.

Nettoyage à sec

ISO 3175:1998, méthode 9.1 – 25 cycles.

Lavage à la machine

ORALITE® GP 097 satisfait les exigences photométriques minimales de la norme EN ISO 20471:2013 lorsqu'il est appliqué sur divers supports et lavé conformément aux instructions suivantes :

- ISO 6330:2012 méthode 6N 50 lavages à 60°C
- ISO 15797:2002 méthode 8 50 lavages à 75°C (séchage en tambour)
- ISO 15797:2002 méthode 8 50 lavages à 75°C (séchage en tambour)

Instructions pour application

ORALITE® GP 097 possède une structure monocouche avec un support adhésif en polyuréthane thermo-actif. Le film protecteur en plastique doit être retiré de la face adhésive avant l'application de la chaleur. Contactez ORAFOL si vous souhaitez recevoir des instructions exhaustives sur l'entretien et l'application du produit.



Limite de conservation

Il convient d'employer le produit dans l'année qui suit la date de livraison. Même quand ils ont déjà été utilisés en partie, tous les rouleaux doivent être conservés bien enroulés dans leur emballage d'origine. À conserver dans un endroit propre et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil. À conserver à 20°C et 50 % d'humidité relative de l'air.

Tableau 1
Rétroreflectivité

Angle d'observation	Angle d'entrée ($\beta_1, \beta_2=0$)			
	5°	20°	30°	40°
0,20°	330	290	180	65
0,33°	250	200	170	60
1,00°	25	15	12	10
1,50°	10	7	5	4

Les valeurs sont toutes exprimées en cd/lux/m².

REMARQUE IMPORTANTE

Les produits ORAFOL sont tous soumis à un contrôle qualité minutieux tout au long du processus de fabrication. Il est dès lors garanti que les produits sont livrés de qualité conforme et exempts de défauts de fabrication. Les informations publiées reposent sur nos analyses et des études. Pour autant, elles ne constituent pas des garanties de propriété ni un accord sur leur qualité. En raison des diverses possibilités d'usage des produits ORAFOL et du développement continu de nouvelles applications, il appartient à l'acheteur de juger avec soin de l'adéquation et de la prestation du produit pour chaque cas d'utilisation prévu. L'acheteur assume tous les risques qui découleraient de l'usage de ces produits. Aucune garantie n'est donnée pour un usage autre que ceux mentionnés dans la fiche technique ou pour des applications qui ne sont pas traitées conformément aux instructions de traitement d'ORAFOL.

La durabilité du produit final dépend de divers facteurs, dont notamment, sans être les seuls, le choix et la préparation du substrat, le respect des directives d'application recommandées, la zone géographique, les conditions d'exposition et l'entretien du matériel d'ORAFOL et du produit final. Les vices de produit causés par le substrat ou une préparation de surface inadéquate ne relèvent pas de la responsabilité d'ORAFOL.

L'utilisation des produits d'ORAFOL implique de respecter les réglementations nationales pertinentes à cet égard. ORAFOL recommande de vous renseigner auprès de vos autorités locales sur la réglementation en vigueur et de vous assurer que le produit satisfait ces exigences. Contactez ORAFOL pour de plus amples informations.

ORALITE® est une marque déposée de la ORAFOL Europe GmbH.